

aumône. D'ailleurs, il faut une permission pour jouer de la vielle et pour chanter.

L'enfant. — Le grand frère il a la permission.... Il est là, le grand frère !

Le frère du petit Auvergnat est appelé.

M. le président. — Pourquoi avez-vous laissé votre frère aller seul et demander l'aumône ?

Le frère. — J'ai une permission pour jouer de l'orgue ; le petit frère est avec moi, il joue de la vielle, il danse, il chante et comme il est bien gentil, le petit frère, on nous donne beaucoup de petits sous.

M. le président. — Pourquoi n'étiez-vous pas avec lui le jour où les gens l'ont arrêté ?

Le frère. — J'étais malade, et j'avais envoyé le petit frère travailler.... Il fallait bien de l'argent pour lui manger et pour moi me soigner.

M. le président. — Si l'on vous donne beaucoup de sous, comme vous le dites, comment se fait-il que vous n'avez pas quelques économies ?

Le frère. — Le père est mort au pays, et la mère est restée toute seule avec deux petits frères tout petits, bien plus petit que le petit frère qui est ici..., et je lui envoie tout ce que je gagne pour élever les deux petits frères.

Le tribunal acquitte le petit Auvergnat et le rend à son frère ; à qui le président recommande de ne plus le laisser aller chanter tout seul.

MR. GATIN.

M. Gatin, fruiter, est cité devant le conseil pour avoir abandonné son poste.

Le président. — Comment vous justifiez-vous ?

Gatin. — Je voudrais d'abord savoir si mon chef de poste est ici ?

Le président. — Que lui voulez-vous ?

Gatin. — Rien.

Le président. — Vous aviez abandonné votre poste ?

Gatin. — Y en a qui diraient oui ; d'autres qui diraient non ; vous ne pourriez pas m'indiquer mon chef de poste ?

Le président. — Qu'a-t-il affaire ici ?

Gatin. — Rien.

Le président. — Pourquoi avez-vous abandonné votre faction ?

Gatin. — Parce que je suis fruiter.

Le président. — Expliquez-vous.

Gatin. — Ça me serait bien plaisir de voir mon chef de poste.

Le président. — Mais encore une fois, en quoi peut-il vous servir ?

Gatin. — Oh ! rien... Je voudrais pourtant avoir avec lui une petite causette.

Le président. — A quel propos.

Gatin. — Oh ! à propos de rien ; seulement une légère conversation... à coups de poings.

Le président. — Comment ?

Gatin, très-froidement. — Oh ! mon Dieu oui... tant que je n'aurai pas flanqué une volée à ce gaillard-là, il me manquera quelque chose. (On rit.)

Le président. — Songez que par de telles paroles vous aggravez votre position.

Gatin. — Mais vous ne savez donc pas que mon capitaine, ce n'est pas un